



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

Canada



# Avis aux camionneurs!

**Vous pourriez être considéré  
comme une entreprise de  
prestation de services personnels  
(EPSP) sans même le savoir.**

**Vos obligations fiscales pourraient ne  
pas être celles que vous croyez.**  
Assurez-vous de comprendre les règles  
avant de produire votre déclaration.



Pour en savoir plus :

- [canada.ca/entreprise-prestation-services-personnels](https://canada.ca/entreprise-prestation-services-personnels)
- [canada.ca/camionnage-impots](https://canada.ca/camionnage-impots)